

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 29 septembre 2022

Suite à la convocation du Maire, Jean Pierre VILLECHALANE, en date du 23 septembre 2022, le Conseil Municipal s'est réuni Salle Treny le 29 septembre 2022 à 18 h 30

**Ordre du jour :**

- approbation du compte-rendu du conseil du 11 juillet 2022,
- subvention Amicale des Sapeurs-Pompiers
- demande de subvention voirie 2022
- fonds de concours
- tarif cantine
- ralentisseurs Peyrat
- détermination des rations au titre de l'avancement de grade
- instauration de la journée solidarité
- mise en place de l'extinction de l'éclairage
- adressage : finalisation de l'adressage, achat matériel

La séance a été ouverte par Monsieur le Maire à 18 h 30

Étaient présents :

- BECUWE Rudy
- CHABANNIER Matthieu
- CHATEAU Fabrice
- EDWARDS Stewart
- FREDOU Marie-France
- POUGET Corentin
- SZUBERT Rita
- VEDRENNE Grégory
- VILLECHALANE Jean Pierre

Kevin COUSSY est absent excusé et donne procuration à Stewart EDWARDS

Lydia FONT est absente excusée et donne procuration à Jean Pierre VILLECHALANE

**Les votes se déroulent donc sur 11 voix, avec majorité à 6 voix**

Rita SZUBERT se porte volontaire pour assurer le secrétariat de la séance.

Le Maire souhaite rajouter trois points à l'ordre du jour :

- approbation du rapport de la CLET, commission de la communauté de communes
- approbation du rapport de la communauté de communes Périgord Nontronnais
- subvention pour l'association Abjat en Fleurs

**1. L'Assemblée est amenée à voter pour autoriser le rajout de ses trois points.**

Cette autorisation est votée à l'unanimité

## **2. Approbation du compte-rendu du 11 juillet 2022**

Le compte-rendu **est approuvé à l'unanimité.**

## **3. Subventions associations :**

- Il est proposé de reconduire la subvention allouée traditionnellement à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Abjat pour un montant de 900 euros.

La subvention est reconduite **par un vote à l'unanimité**

- L'Association Abjat en Fleurs a fait une demande de subvention pour l'année 2022. Le montant n'avait pas encore défini. Le projet d'achat de bulbes à planter cet automne dans le bourg ainsi que de quelques plantes complémentaires se chiffre à 500 euros.

La subvention **est approuvée à l'unanimité**

## **4. Demande de subvention de voirie 2022**

Le Maire propose de faire une demande de subvention au Département pour la voirie communale de 2022 soit 25% du montant total des travaux, c'est-à-dire 26 003€ HT.

L'autorisation pour faire cette demande de subvention **est votée à l'unanimité**

## **5. Fonds de concours**

Au titre de régularisation, le Percepteur de Nontron demande à ce que le Conseil Municipal l'autorise à modifier un titre sur le fonds de concours de 2021.

Cette autorisation **est accordée à l'unanimité**

## **6. Tarif de la cantine**

Actuellement le tarif est de 2,40 euros pour un repas servi à la cantine de l'école d'Abjat sur Bandiat. Dans le contexte actuel d'inflation sur les prix d'achat des matières premières, il est proposé d'augmenter de 0,20 euro ce tarif, pour le passer à 2,60 euros, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sur le RPI.

Un débat a lieu, suivi par le vote. **9 voix pour et 2 abstentions.**

**L'augmentation de 0,20 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 est votée**

## **7. Ralentisseurs à Peyrat**

La question de pose de ralentisseurs à Peyrat a déjà été abordée plusieurs fois. Le problème du choix du matériel s'était également posé.

Un débat a lieu, avec proposition d'un matériel adapté afin de créer des chicanes dans la rue principale de Peyrat. Ce projet est proposé à titre expérimental.

L 'Assemblée vote pour ce projet **à l'unanimité pour cette pose de ralentisseurs à Peyrat à titre expérimental**

### **8. Détermination des ratios au titre de l'avancement de grade**

En début de mandat, il a été omis de préciser quel ratio serait appliqué pour l'avancement du grade des deux employées administratives municipales. Il est alors décidé un ratio de 100% pour le grade d'Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe ainsi que 100% pour le grade d'Adjoint Administratif de 1<sup>ère</sup> classe.

**Le ratio à 100 % est accepté à l'unanimité**

### **9. Journée de la solidarité**

La Préfecture de Dordogne demande quel est le choix fait par la Mairie d'Abjat sur Bandiat concernant l'application de la réglementation concernant la journée de solidarité donnée par les employés. Il est proposé que cette journée soit prise sur les congés annuels.

Cette proposition **est acceptée à l'unanimité**

### **10, Mise en place de l'extinction de l'éclairage**

Le Département de la Dordogne, par le biais de ses services spécialisés, propose son appui technique afin de réduire la consommation de l'énergie des communes. Par exemple en rénovant le matériel d'éclairage, et également en réduisant les points d'éclairage. Il sera question plus précisément aujourd'hui de décider de la diminution de la durée de l'éclairage public sur le bourg. Actuellement les lumières s'éteignent à 23h. Il est proposé de le réduire à **22 h pour le centre bourg** et de le passer à **21 h hors du bourg**. (Ces réglages ne peuvent malheureusement pas être fait au niveau de la commune, c'est le SD24 qui se charge des programmations...).

Il est décidé de demander à faire appliquer dans les meilleurs délais ces nouveaux horaires **par un vote à l'unanimité**

### **11. Approbation du rapport de la CLET 2022**

Le rapport **est approuvé à l'unanimité**

### **12. Approbation du rapport de la CCPN 2021**

Le rapport **est approuvé à l'unanimité**

### **13. Finalisation de l'adressage et achat de matériel**

Le dossier de l'adressage est présenté par Rita SZUBERT qui anime la commission adressage.

- deux modifications doivent être apportées à la précédente délibération relative aux noms des rues :

\* route des Randonneurs devient route « de las nosilhas », route des noisettes en occitan. En effet cette doléance d'un riverain n'avait pas été prise en compte.

\* un chemin a été oublié, le chemin « de chez gouyout »;

L'Assemblée vote **ces modifications à l'unanimité**

Trois devis ont été récoltés auprès de trois sociétés pour la fourniture de 140 panneaux de rue avec piquets, et 400 numéros de maison, en email.

Le choix se portera sur le devis le moins coûteux

La couleur et le liseré (avec le nom de la commune) ont également été choisis par vote. Fond crème et liseré bleu 8 voix, fond bleu et liseré blanc 3 voix.

Les piquets de rue seront mis en place par les employés communaux. Les numéros des maisons seront distribués aux riverains pour fixation sur leur propriété selon des modalités qui leur seront communiquées par courrier personnalisé.

La séance est levée à 20 h 45

29 SEPTEMBRE 2022